

Centre d'Orientation et de Formation - COF

Type de formulaire : B

Organisme

Code postal, localité : 4540 AMAY

Directeur : Céline Stalport

Présentation générale du centre

Depuis 2013, le COF développe des actions de formations au sein d'établissements pénitentiaires. Il est actif sur les territoires de Huy-Waremme, Liège, Luxembourg et Namur (prisons de Namur et Andenne).

Agréments de l'organisme : Agrément antérieur en 2017 pour une période de 6 ans. Agrément des filières en 2020 dans le cadre de l'appel à projets prisons.

Modifications demandées par rapport au précédent agrément : une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé, une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code CEDEFOP ou d'intitulé de filière agréée et une suppression de filières agréées.

Pour Namur, les modifications demandées sont les suivantes :

- **Suppression de la filière Numérique 3D – prison de Namur**
- **Suppression de la filière Commis de cuisine – prison de Namur**
- **Modification des heures pour la filière Permis de conduire théorique – prison d'Andenne (600 heures au lieu de 400)**

La suppression de la filière Numérique 3D répond à la demande du centre pénitentiaire. Cette filière est difficile à mettre en place dans le contexte pénitentiaire. Par ailleurs, le COF souligne que la filière Commis de cuisine est également éloignée de ses champs d'action.

La demande d'augmentation des heures pour la filière Permis de conduire théorique est aussi justifiée par une demande de la prison.

Filière 1 : Bureautique – certification Microsoft – Prison d'Andenne

Type de filière : DEFI – Formation professionnalisante

Avis antérieur de la CEF : favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : -

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 16

Public cible spécifique : détenus de la prison d'Andenne

Programme :

52 heures de formation par stagiaire : apprentissage des logiciels Word ou Excel (théorie, exercices pratiques, mises en situation). Simulation et préparation à la certification Microsoft. Passage du test

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - COF

en ligne (2 possibilités). Une période de révision est prévue pour les personnes qui ne réussiraient pas au premier passage. Les autres bénéficient d'exercices d'approfondissement et de perfectionnement.

La formation est dispensée sur ordinateurs portables (avec logiciel adapté) mis à disposition par le COF.

Les compétences comportementales sont travaillées de manière transversale tout au long de la formation (se connaître, communiquer, travailler en équipe, participer à la vie collective/en société, organiser et planifier son travail, ...).

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

- **Prison d'Andenne** : sélection des détenus, mise à disposition de locaux, planification des modules, etc.
- **CERTIPORT** : reconnaissance accordée au COF en tant que « Certiport Authorized Testing Center » permettant de délivrer des certifications Microsoft.

Filière 2 : Permis de conduire théorique – Prison d'Andenne

Type de filière : DEFI – Formation de base

Avis antérieur de la CEF : favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : augmentation du nombre d'heures demandées au total

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 12 (?)

Public cible spécifique : détenus de la prison d'Andenne et particulièrement détenus en fin de peine bénéficiant de permissions de sortie

Programme :

Durée : 50 heures.

Aspects théoriques et exercices pratiques (explication et dédramatisation du Code de la Route, reconnaissance des différents signes et signaux routiers, panneaux, signification des couleurs, la logique du bon conducteur, le véhicule et l'environnement, ...).

La formation est organisée à temps partiel pour permettre aux apprenants de fixer la matière également en dehors des périodes de cours.

La matière théorique est abordée à partir d'un syllabus élaboré par le COF sur base des dispositions légales et remis aux stagiaires en début de formation. Elle est toutefois amenée de manière la plus dynamique possible au travers d'échanges entre participants et formateurs. Les détenus sont invités à présenter leurs propres connaissances et représentations sur la matière, à déconstruire certaines croyances concernant le code de la route. Ces échanges collectifs favorisent les apprentissages, valorisent les acquis de chacun et renforcent la motivation des participants. Régulièrement, les savoirs récemment acquis sont remobilisés lors de mises en situation pratiques.

Les stagiaires passent ensuite sur ordinateur pour une série d'exercices pratiques : auto-formation sur ordinateur. Auto-évaluation par le biais du logiciel « Le permis réussi », simulation de l'examen théorique. Le logiciel est semblable à celui de l'examen théorique, ce qui permet de plonger les stagiaires dans une situation fictive d'examen, qu'ils pourront revivre de nombreuses fois. Cela leur permet de gérer le stress lié à l'épreuve sur ordinateur et au QCM. A cela s'ajoute la dynamique de groupe qui joue un rôle de soutien.

Deux périodes (en fin de module) sont consacrées au passage de l'examen en groupe en Centre d'examen, avec période de révision entre les deux pour les éventuels échecs.

Les compétences comportementales sont travaillées de manière transversale tout au long de la formation (se connaître, communiquer, travailler en équipe, participer à la vie collective/en société, organiser et planifier son travail, ...).

Remarque : cette formation est proposée en milieu carcéral par le COF depuis 2013. De courte durée et débouchant sur un permis, elle rencontre l'intérêt des directions des prisons et des détenus. Elle constitue également un atout important en termes de réinsertion socioprofessionnelle.

La formation est partiellement dispensée sur ordinateurs portables (avec logiciel adapté) mis à disposition par le COF.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

- **Prison d'Andenne** : sélection des détenus, transport vers le centre d'examen, mise à disposition de locaux, demande des autorisations de sortie, planification des modules, etc.
- **Centre d'examen du permis de conduire théorique B** : passage de l'examen (2 essais possibles par module), délivrance du permis en cas de réussite.

Filière 3 : VCA – Prison d'Andenne

Type de filière : DEFI – Formation professionnalisante

Avis antérieur de la CEF : favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : -

Répartition théorique des heures du programme :

- Cours théoriques sur la matière du VCA : 45,5 heures
- Examen VCA : 2 heures
- Accueil, signature des contrats, ROI, ... : 2,5 heures.

Total : 50 heures par stagiaire.

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 8

Public cible spécifique : détenus de la prison d'Andenne.

Programme :

Le programme vise à permettre aux candidats d'acquérir le savoir nécessaire à la réussite de l'examen VCA. Les détenus sont amenés à découvrir différents chapitres liés à la sécurité :

1. Réglementation
2. Risques et prévention
3. Accidents
4. Permis de travail de sécurité
5. Substances dangereuses
6. Incendies et explosions
7. Espaces confinés
8. L'outillage et les machines
9. Le levage et port des charges
10. Le trébuchement, les glissades et les chutes
11. Les travaux en hauteur
12. L'électricité

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 - COF

13. L'utilisation et les modes d'application des équipements de protection individuelle
14. Signalisation de santé et de sécurité.

La démarche de formation et d'accompagnement du centre se fonde sur les principes d'autonomisation des participants, du développement de la polyvalence, de la transversalité (complémentarité des différents cours dans une formation), de la transférabilité (compétences et comportements mobilisés dans la vie personnelle et professionnelle des apprenants) et sur un accompagnement spécifique et global.

La participation des personnes au module, la mobilisation de leurs facultés d'apprentissage et la réussite de l'examen constituent des facteurs de remobilisation et de confiance en soi.

Le module rencontre un grand succès de la part des stagiaires mais également des institutions carcérales car il s'agit d'une formation courte donnant accès à un brevet.

Dans le cadre de cette formation, il n'y a pas de module spécifique d'accompagnement social. C'est le formateur qui assure une veille et le relais éventuel en cas de besoin vers l'équipe de formateur en insertion du COF et l'équipe de suivi social en milieu carcéral.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière : Vidyas SCRLfs (Louvain-la Neuve) pour le passage de l'examen « Sécurité de base VCA » et la délivrance de la certification VCA.